

МІНІСТЕРСТВО ОСВІТИ І НАУКИ УКРАЇНИ
ОДЕСЬКИЙ НАЦІОНАЛЬНИЙ УНІВЕРСИТЕТ
імені І. І. МЕЧНИКОВА
ФАКУЛЬТЕТ РОМАНО-ГЕРМАНСЬКОЇ ФІЛОЛОГІЇ
КАФЕДРА ФРАНЦУЗЬКОЇ ФІЛОЛОГІЇ

СУЧАСНІ НАПРЯМИ ФРАНЦУЗЬКОЇ ЛІНГВІСТИКИ

МЕТОДИЧНІ РЕКОМЕНДАЦІЇ
до самостійної роботи і практичних занять
з навчальної дисципліни
«Актуальні проблеми романістики»
для здобувачів другого (магістерського) рівня вищої освіти
спеціальності 035 Філологія
спеціалізації 035.055 Романські мови та літератури
(переклад включно), перша – французька

ОДЕСА
Видавець Букаєв Вадим Вікторович
2023

УДК 81-11(076)
C91

Укладач:

М.Д. Марінашвілі, кандидат філологічних наук, доцент, завідувач кафедри французької філології

Рецензенти:

Л. В. Гринько, кандидат філологічних наук, доцент, завідувачка кафедри іспанської філології Одеського національного університету імені І. І. Мечникова;

І. І. Панченко, кандидат філологічних наук, доцент кафедри французької філології Одеського національного університету імені І. І. Мечникова.

*Рекомендовано вченою радою факультету
романо-германської філології ОНУ імені І. І. Мечникова.
Протокол № 11 від 30.06.2023 року.*

C91 Сучасні напрями французької лінгвістики: методичні рекомендації до самостійної роботи і практичних занять з навчальної дисципліни «Актуальні проблеми романістики» для здобувачів другого (магістерського) рівня вищої освіти спец. 035 Філологія спеціалізації 035.055 Романські мови та літератури (переклад включно), перша – французька / уклад. М. Д. Марінашвілі. – Одеса: Видавець Букаєв Вадим Вікторович, 2023. – 24 с.

У методичних рекомендаціях викладаються такі теми навчальної дисципліни «Актуальні проблеми романістики»: дискурсивна лінгвістика, лінгвістична прагматика і когнітивна лінгвістика. Питання для самоконтролю до кожної теми покликані сприяти ефективності самостійної роботи здобувачів вищої освіти під час підготовки до практичних занять та підсумкового контролю.

Для здобувачів другого (магістерського) рівня вищої освіти.

УДК 81-11(076)

© Марінашвілі М. Д., 2023

© Видавець Букаєв Вадим Вікторович, 2023

ЗМІСТ

ВСТУП.....	4
THÈME 1. LES LINGUISTIQUES DISCURSIVES.....	5
1.1. La linguistique textuelle.....	5
1.1.1. Le rapport entre texte et discours.....	5
1.1.2. Les grandes notions de la linguistique textuelle.....	5
1.2. L'analyse du discours.....	8
Questions à répondre.....	10
THÈME 2. LA PRAGMATIQUE.....	11
2.1. Les concepts fondamentaux de la pragmatique.....	12
2.2. La pragmatique analytique.....	13
2.3. La pragmatique sociolinguistique.....	13
2.4. La pragmatique énonciative ou pragmatique intégrée.....	14
2.5. La pragmatique radicale.....	14
2.6. La pragmatique textuelle.....	15
Questions à répondre.....	15
THÈME 3. LA LINGUISTIQUE COGNITIVE.....	16
3.1. Notions générales.....	16
3.2. Méthodes et théories de la linguistique cognitive.....	17
3.2.1. Les associations de contiguïté, de similarité et de contraste.....	17
3.2.2. La sémantique des «scénarios» ou«cadres» («frames»).....	18
3.2.3. Les tropes conceptuels et l'hypothèse de la cognition incarnée.....	19
3.2.4. De la sémantique du prototype au modèle cognitif idéalisé.....	20
Questions à répondre.....	22
СПИСОК РЕКОМЕНДОВАНОЇ ЛІТЕРАТУРИ.....	23

ВСТУП

«Актуальні проблеми романістики» є навчальною дисципліною циклу професійної підготовки магістрів зі спеціальності 035 Філологія спеціалізації 035.055 Романські мови та літератури (переклад включно), перша – французька.

Мета навчальної дисципліни – ознайомити здобувачів вищої освіти з основними тенденціями і досягненнями сучасних студій у галузі романської філології, зокрема французької.

Завдання курсу: викласти концепції найбільш важливих напрямків сучасної французької філології; проаналізувати вихідні настанови та методологічні засади сучасних напрямків у розвитку філологічної думки; поглибити, узагальнити та систематизувати теоретичні знання здобувачів вищої освіти з романської, зокрема французької, філології.

У результаті вивчення навчальної дисципліни здобувач вищої освіти повинен **знати**: основні сучасні напрямки філологічних пошуків у галузі французької філології; методологічні підґрунтя сучасних філологічних досліджень; **вміти**: аналізувати, порівнювати і класифікувати різні напрямки сучасних філологічних досліджень; оперувати спеціальною термінологією, основними поняттями різних галузей романської, зокрема французької, філології; обирати і використовувати методи лінгвістичного аналізу відповідно до мети наукового дослідження.

Методичні рекомендації складаються з трьох розділів, що охоплюють такі актуальні напрями досліджень у французькій лінгвістиці: дискурсивна лінгвістика, лінгвістична прагматика і когнітивна лінгвістика. У кожному розділі у стислому вигляді викладаються найважливіші аспекти тем. Питання для самоконтролю до кожної теми будуть корисними здобувачам вищої освіти під час самостійної роботи і допоможуть підготуватися до практичних занять та підсумкового контролю з навчальної дисципліни.

THÈME 1. LES LINGUISTIQUES DISCURSIVES

La linguistique textuelle. Le rapport entre texte et discours. Les grandes notions de la linguistique textuelle (cohésion et cohérence, progression thématique). La pragmatique textuelle.

L'analyse du discours. Perspectives de l'analyse du discours.

On regroupe sous l'étiquette *linguistiques discursives* la linguistique textuelle, l'analyse du discours et la sémantique des textes, qui se fondent sur la prise en compte de la dimension transphrastique des énoncés.

1.1. La linguistique textuelle

1.1.1. Le rapport entre texte et discours

Un discours est un énoncé caractérisable par des propriétés textuelles, mais surtout comme un acte de discours accompli dans une situation (participants, institutions, lieu, temps). Le texte, en revanche, est un objet abstrait résultant de la soustraction du contexte opérée sur l'objet concret (le discours). Autrement dit l'objet discours intègre le contexte, *i.e.* les conditions extralinguistiques de sa production, alors que le texte les écarte, se définissant comme arrangement de segments relevant de la dimension linguistique, *i.e.* du cotexte.

1.1.2. Les grandes notions de la linguistique textuelle

La linguistique textuelle a défini certaines grandes notions, à savoir:

Cohésion et cohérence

La cohésion. Le terme est introduit par Halliday & Hasan (1976). Ils parlent de « cohésion transphrastique », pour désigner un ensemble de phénomènes langagiers, repérables par des marques spécifiques, qui permettent aux phrases d'être liées pour former un texte. La cohésion intervient quand l'interprétation d'un élément du discours dépend de celle d'un autre. L'un présuppose l'autre, en ce sens qu'il ne peut être effectivement compris que par recours à l'autre. Quand cela a lieu, une relation cohésive est établie, et les deux éléments, le présupposant et le présupposé, sont potentiellement intégrés dans un texte.

Il s'agit alors de la « **texture** » du discours, définissable comme **l'organisation formelle du texte dans la mesure où celle-ci assure sa continuité sémantique.** Les

relations entre phrases sont signalées par des expressions ou des constructions, qu'on classe en cinq grandes familles de relations: les relations de référence, de substitution, d'ellipse, de conjonction et de cohésion lexicale. Cette typologie a donné une impulsion à de nombreux travaux s'organisant sur les trois plans *phrastique*, *transphrastique* et *supraphrastique* :

– plan *phrastique* : étude des marqueurs de reprise (outils de l'anaphore comme les pronoms) ou d'anticipation (outils de la cataphore comme les démonstratifs), analyse de l'emploi des temps (phénomènes de concordance), étude des phénomènes de conjonction (coordination, subordination) ;

– plan *transphrastique* : étude de morphèmes de liaison (adverbes, connecteurs), de phénomènes d'inférences, de formes diverses de répétition et de reprise ;

– plan *supraphrastique* (ou macrosyntaxique) : étude de marqueurs concernant l'ensemble du texte, quelle que soit sa dimension (court texte publicitaire ou œuvre complète) comme les adverbes dits « de phrase », les pivots de l'argumentation, le déroulement des séquences. Il faut préciser à ce propos le lien qui existe entre les notions de cohésion et de progression thématique (succession organisée des informations dans la chaîne textuelle) : tout texte présente un équilibre entre des informations présumées et des informations reprises de phrase en phrase, sur lesquelles les nouveaux énoncés prennent appui (principe de cohésion-répétition assuré par les thèmes), d'une part, et l'apport d'informations nouvelles (principe de progression assuré par les rhèmes) d'autre part.

La cohérence. La notion de cohérence, mise en place par Beaugrande (1979), ne concerne pas le niveau linguistique mais l'organisation des représentations qui configurent l'univers mis en place par le texte. D'ordre extralinguistique avec une dimension cognitive, elle s'articule sur la compétence encyclopédique des sujets, qui peuvent alors juger de la conformité des données de l'univers textuel avec les données prélinguistiques qui constituent leurs croyances et leurs savoirs sur le monde.

Le partage entre cohésion et cohérence n'est pas très clair. Ainsi la cohésion n'est pas seulement un phénomène particulier, un sous-ensemble de la cohérence discursive, mais elle est aussi un moyen de la construire : par exemple, dans le cadre de la gestion de l'information, la notion de progression thématique (généralement

traitée dans le cadre de la cohésion textuelle) est elle-même un facteur de cohérence pragmatique, le texte étant perçu comme cohérent par le destinataire si effectivement il présente une progression thématique.

Des phénomènes tels que la deixis ou l'implicite ressortissent en effet aux deux notions, dans la mesure où elles sollicitent à la fois le niveau linguistique et extralinguistique.

La notion de progression thématique

La notion de progression thématique est construite sur le couple thème / rhème, comprise dans une perspective logico-sémantique : tout texte comporte un thème, *i.e.* ce dont il est question et qui est donc connu, et un rhème, *i.e.* ce que l'on dit à propos du thème, qui constitue une information nouvelle. Tout texte pouvant être défini comme « un développement progressif et cohérent de l'information communiquée à partir d'un thème donné, il existe une dynamique du texte que l'on peut décrire en terme de progression.

On distingue trois types de progression :

- *La progression à thème constant.* Un texte est organisé selon une progression à thème constant quand chaque phrase ou proposition qui le constitue prend pour point de départ le même thème et développe successivement des rhèmes différents.

- *La progression à thème linéaire.* Un texte est organisé selon une progression à thème linéaire si le propos de la phrase ou proposition précédente devient le thème de l'unité suivante, celle-ci dotée d'un rhème lui-même repris comme thème suivant, etc.

- *La progression à thème divisé.* Un texte est organisé selon une progression à thème divisé ou dérivé s'il existe un thème d'ensemble ou hyperthème, divisé en plusieurs sous-thèmes à partir desquels les unités successives développent de nouveaux propos.

Si chaque type de progression dépend des choix des locuteurs, il n'en reste pas moins **que** certains genres contraignent les progressions : la description, par exemple, impliquera plutôt un thème divisé, alors que l'explication amènera de préférence une progression à thème linéaire.

Vers une pragmatique textuelle

Les textualistes parlent de plus en plus de pragmatique textuelle, pour signifier que la production des énoncés possède une dimension pragmatique incontournable dans une élaboration rigoureuse de la théorie des textes. Cette ouverture vers la dimension pragmatique (mais aussi cognitive) de la linguistique textuelle provient du constat d'échec des grammaires textuelles, qui n'ont jamais réalisé leur programme, en grande partie parce que l'homologie entre phrase et texte est scientifiquement intenable. En effet, la textualisation ne peut procéder de la mise en œuvre d'un pur algorithme grammatical: elle doit être considérée comme le résultat d'un processus qui répond à des données et des instructions relevant de la communication et de la cognition.

1.2. L'analyse du discours

Il existe plusieurs définitions du discours. P. ex. d'après Kerbrat-Orecchioni, il s'agit de « langage mis en action », du point de vue de Maingueneau, « le discours n'est pas un objet concret offert à l'intuition, mais le résultat d'une construction, le résultat de l'articulation d'une pluralité plus ou moins grande de structurations transphrastiques, en fonction des conditions de production ».

Malgré la diversité de définitions, il y a une évidence: le discours ne peut être défini comme une unité linguistique, mais qu'il résulte de la combinaison d'informations linguistiques et situationnelles.

Aussi, on peut conclure que le discours implique un acte langagier d'où émergent un **texte**, un **contexte** et une **intention**. Le discours est donc une entité complexe ayant une dimension linguistique (en tant que texte), une dimension sociologique (en tant que production en contexte), et une dimension communicationnelle (en tant qu'interaction finalisée).

Le discours peut être:

- **pédagogique** quand le locuteur fait appel à des procédés de renforcement comme la répétition ;
- **didactique** quand le locuteur entend faire la leçon à son interlocuteur. Il se présente alors comme étant celui qui « sait » ;

– **prescriptif** quand le locuteur adopte le ton du conseiller ou dicte des comportements à adopter.

Mais le discours est foncièrement :

– **subjectif**: le discours est toujours celui d'un sujet individuel ou collectif. Qu'il s'agisse de discours médiatique ou scientifique, il est pris en charge par une instance. La notion de discours désincarné n'est pas envisageable.

– **dialogique**: parler, c'est parler à quelqu'un. Le locuteur en situation de discours postule nécessairement un allocutaire. Contrairement à l'idée généralement admise, le monologue n'est pas monologique. En tant que discours, il est dialogique.

– **polémique** : le discours est une arme de combat. Il doit son existence à un état de choses à définir ou redéfinir. Il n'envisage les réalités à construire qu'à partir de réalités à déconstruire.

Le terme *analyse du discours* est au départ la traduction de *discourse analysis*, expression forgée par Harris, qui lui donnait le sens d'étude de la dimension transphrastique, quasi synonyme de *linguistique textuelle*. D'une manière générale, chez les Anglo-saxons, l'analyse du discours correspond à l'analyse conversationnelle, *i.e.* l'étude des échanges verbaux oraux ou écrits, avec le postulat que tout discours est fondamentalement interactif.

Dans l'approche qui est représentée par la linguistique française, on définit **l'analyse du discours** comme **la discipline qui étudie les productions verbales au sein de leurs conditions sociales de production**. Celles-ci sont en analyse du discours envisagées comme parties intégrantes de la signification et du mode de formation des discours. L'analyse du discours se distingue par là de la l'analyse textuelle qui prend comme objet le fonctionnement interne du texte, et de l'analyse littéraire qui, même si elle prend en compte le contexte, ne repose pas sur le postulat de l'articulation langagier/social.

Les principales questions auxquelles l'analyse du discours est censée répondre, sont celles du « Comment » et du « Pourquoi » de l'activité langagière, par opposition aux méthodes traditionnelles d'analyse qui plaçaient au centre de leur problématique les questions « Qui ? Quoi ? Quand ? Où ? ».

Perspectives de l'analyse du discours

Comme toute discipline s'appuyant sur l'étude de productions authentiques, l'analyse du discours évolue à mesure que les corpus se transforment ou se construisent, mais aussi la relation qu'entretient la société avec ses productions discursives. On peut distinguer dans la recherche actuelle quelques orientations qui privilégient ou construisent certains objets d'étude :

- la théorisation du discours, des genres de discours, de la notion d'ethos;
- les paramètres de production des savoirs et des croyances : construction des idéologies, problématique du sens commun et de la doxa;
- les lieux de construction des discours : langages du politique, discours des institutions (par exemple de l'Église, de l'armée, discours sociaux);
- les marques énonciatives et d'organisation formelle; discours de transmission des connaissances, discours rapporté.

Questions à répondre

1. En quoi consiste la différence entre *texte* et *discours* ?
2. Formulez la définition de la *cohésion* et de la *cohérence*. En quoi consiste la différence entre ces deux notions ?
3. Définissez la notion de la texture.
4. Caractérisez les études du discours sur les plans *phrastique*, *transphrastique* et *supraphrastique*.
5. Définissez la notion de progression thématique. Caractérisez les trois types de progression.
6. Quels types de discours distingue-t-on ?
7. En quoi consiste l'analyse du discours ?
8. Quelles sont les orientations actuelles dans l'analyse du discours ?

THÈME 2. LA PRAGMATIQUE

Les concepts fondamentaux de la pragmatique. La pragmatique analytique. La pragmatique sociolinguistique. La pragmatique énonciative (pragmatique intégrée). La pragmatique radicale. La pragmatique textuelle.

La pragmatique linguistique dans le sens large du terme c'est l'étude de l'utilisation (littérale, figurée ou autre) des énoncés dans les actes d'énonciation.

Vue sous l'angle étymologique, la pragmatique, du grec « pragma », « praxis », signifie « action ». Mais du point de vue de la communication, elle est l'étude des signes dans leurs rapports avec leurs utilisateurs.

Ainsi définie, elle se positionne, dans la trilogie de Morris, comme l'un des trois modes d'appréhension du langage à côté de la syntaxe qui concerne les relations entre les signes et de la sémantique qui traite du rapport des signes avec le monde.

La pragmatique linguistique s'est largement développée sur la base de la théorie des actes de langage. La théorie des actes de langage a pour thèse principale l'idée que la fonction du langage, même dans les phrases déclaratives, n'est pas tant de décrire le monde que d'accomplir des actions, comme l'ordre, la promesse, etc. Son développement par Searle, à la suite d'Austin qui en a été le pionnier, a largement influencé l'histoire de la pragmatique linguistique. Pourtant l'avancée récente de la pragmatique cognitive a réduit l'importance des actes de langage et a simplifié grandement la théorie que l'on peut leur appliquer.

La pragmatique est d'abord une tentative pour répondre à des questions comme celles-ci : « Que *faisons-nous* lorsque nous parlons ? Que *disons-nous* exactement lorsque nous parlons ? Qu'avons-nous besoin de savoir pour que telle ou telle phrase cesse d'être ambiguë ? Qu'est-ce qu'une promesse ? Comment peut-on avoir *dit* autre chose que ce que l'on *voulait dire* ? Peut-on se fier au sens littéral d'un propos ? Quels sont les usages du langage ? Dans quelle mesure la réalité humaine est-elle déterminée par sa capacité de langage ? »

Il existe quelques définitions de la pragmatique.

La plus ancienne définition est celle donnée par Morris en 1938 : *la pragmatique est cette partie de la sémiotique qui traite du rapport entre les signes et*

les usagers des signes. Une définition intégrante apparaît sous la plume de Francis Jacques : « *La pragmatique aborde le langage comme phénomène à la fois discursif, communicatif et social* ». Le langage est conçu par elle comme un ensemble intersubjectif de signes dont l'usage est déterminé par des règles partagées. Elle concerne « *l'ensemble des conditions de possibilité du discours* ».

2.1. Les concepts fondamentaux de la pragmatique

Les concepts les plus importants de la pragmatique sont :

1. Le concept d'**acte** : on s'avise que le langage ne sert pas seulement à représenter le monde, mais qu'il sert à accomplir des actions. Parler, c'est agir, par exemple agir sur autrui. Ce concept d'acte est orienté vers les concepts plus justes et plus englobants d'*interaction* et de *transaction*.
2. Le concept de **contexte** : on entend par là la situation concrète où des propos sont émis, le lieu, le temps, l'identité des locuteurs, etc., tout ce que l'on a besoin de savoir pour comprendre et évaluer ce qui est dit. On s'aperçoit combien le contexte est indispensable lorsqu'on en est privé, par exemple lorsque des propos vous sont rapportés par un tiers, à l'état isolé ; ils deviennent en général ambigus, inappréciables. Inversement le langage scientifique mais aussi le langage juridique se sont toujours efforcés de faire passer dans leurs « propos » – qui sont le plus souvent des textes écrits – toutes les informations contextuelles nécessaires à la bonne compréhension de ce qui est formulé.

Souvent définie comme la science du contexte, la pragmatique en distingue différents **types**, ou signale plus exactement différents niveaux de structuration du contexte :

- le *contexte circonstanciel* correspond à l'environnement physique immédiat des protagonistes (espace, temps, nature et texture de la communication) ;
- le *contexte situationnel* coïncide avec l'environnement culturel du discours. En tant que tel il définit des critères de validité (tel type d'expression, tenue pour «normale» dans une culture, s'avère indue dans une autre). Il opère comme une matrice de genres en fonction des pratiques qu'il détermine ;

- le *contexte interactionnel* caractérise les formes du discours et des systèmes de signes qui l’accompagnent (tours de parole, gestes...) ;
- le *contexte épistémique* (ou présuppositionnel) recouvre l’ensemble des croyances et valeurs communes aux locuteurs, soit de manière *a priori* (préconstruit), soit *a posteriori* (construit).

3. Le concept de **performance** : on entend par performance, conformément au sens originel du mot, l’accomplissement de l’acte en contexte, soit que s’y actualise la compétence des locuteurs, c’est-à-dire leur savoir et leur maîtrise des règles, soit qu’il faille intégrer l’exercice linguistique à une notion plus compréhensive telle que la **compétence communicative**.

La pragmatique constitue un riche carrefour interdisciplinaire pour linguistes, logiciens, sémioticiens, philosophes, psychologues et sociologues.

Envisageant le langage comme phénomène à la fois discursif, communicatif et social, la pragmatique suppose la prise en compte de ce qu’on fait avec les signes, au-delà du fait de communiquer.

La pragmatique est loin de constituer un champ unifié. Elle s’apparente plutôt à une discipline satellite à la croisée des sciences humaines et, par conséquent, susceptible d’être intégrée à beaucoup d’autres disciplines. En référence aux divers travaux réalisés dans ce champ, on peut distinguer plusieurs modèles d’analyse pragmatique:

2.2. La pragmatique analytique

Issu de la philosophie analytique des années 50, ce modèle inauguré par Austin et poursuivi par Searle, repose sur l’idée d’une communication humaine intentionnelle et non exclusivement explicite.

Ce courant réduit la prise de parole à l’accomplissement de trois actes de langage: l’acte locutoire par lequel on produit des signes, l’acte illocutoire qui réfère au pouvoir transformateur du dire et l’acte perlocutoire relatif à l’effet consécutif à l’acte de dire.

2.3. La pragmatique sociolinguistique

Fortement marqué par les travaux des ethnologues de la communication

(Hymes et Gumperz), à la fin des années 60, ce courant relègue au second plan la notion de compétence linguistique et porte l'intérêt sur les performances du sujet parlant, sujet déterminé par les structures sociales. La quête de l'idéologie constitue la principale préoccupation de ce courant.

2.4. La pragmatique énonciative ou pragmatique intégrée

Dans le prolongement des travaux de Benveniste sur l'énonciation, Ducrot préconise une description linguistique intégrant la pragmatique comme l'une de ses composantes. L'idée de base ici est que la dimension pragmatique d'un énoncé est inscrite dans la langue elle-même et non dans une situation particulière.

Ainsi selon ce modèle, la relation entre énoncés est argumentative et non déductive. C'est-à-dire, les règles argumentatives régissant les enchaînements entre énoncés et leurs interprétations ne sont pas gouvernées par des règles ou des principes logiques et déductifs, mais par des lieux communs argumentatifs.

Ce modèle repose sur deux hypothèses : l'une, ascriptiviste, selon laquelle « les énoncés ne communiquent pas des états de faits mais des actions », d'où les actes de langage; et l'autre, sui-référentielle, selon laquelle « comprendre un énoncé, c'est comprendre les raisons de son énonciation ». C'est-à-dire, la description de l'énoncé implique la description du type d'acte qu'il est censé réaliser. La théorie de l'argumentation de Anscombe et Ducrot relève de cette pragmatique dite linguistique ou sémantique.

2.5. La pragmatique radicale

Par opposition à la pragmatique énonciative, ce modèle se veut détaché de la linguistique. Considérant la pragmatique comme relevant de la théorie cognitive, ce courant s'intéresse au traitement inférentiel des informations dans la communication. L'hypothèse fondamentale de ce modèle est que les opérations liées au traitement pragmatique des énoncés ne sont pas spécialisées mais relèvent du système central de la pensée.

Ce modèle entend décrire les aspects vériconditionnels du sens, c'est-à-dire « l'ensemble des implicatures inférables, soit à partir de règles conversationnelles (implicature conversationnelle), soit à partir du sens des mots (implicature conventionnelle) ». Aussi la pragmatique radicale accorde-t-elle un rôle important

aux processus inférentiels déductifs dans la compréhension des énoncés.

2.6. La pragmatique textuelle

C'est la méthode proposée par J.M. Adam pour « renouveler l'analyse du discours politique ». Rompant avec les « mots-clés », les « énoncés-vedettes » de l'analyse lexicologique et les normalisations syntaxiques issues de Harris, Adam centre son analyse sur « les actes de langage », "les mots du discours" et les « grandes unités textuelles ». Du coup, son intérêt porte sur les questions de modalité, de valeur illocutoire, de stratégie justificatrice, de marques énonciatives.

Suivant la conception de ce modèle, il est fondamental de tenir compte de la linéarité des enchaînements et des connexions entre les phrases en évitant une pratique qui normalise les énoncés. Aussi sont pris en compte la macrostructure pragmatique et les effets-séquences dans le discours.

Questions à répondre

1. Formulez la définition de la pragmatique linguistique.
2. Quels sont les concepts fondamentaux de la pragmatique. Caractérisez-les.
3. Que veulent dire le *contexte circonstanciel*, le *contexte situationnel*, le *contexte interactionnel*, le *contexte épistémique* ?
4. Quels courants de la pragmatique existe-t-il actuellement ?

THÈME 3. LA LINGUISTIQUE COGNITIVE

Méthodes et théories de la linguistique cognitive. Les domaines d'application de la linguistique cognitive.

3.1. Notions générales

La **linguistique cognitive** est un courant linguistique qui estime que la création, l'apprentissage et l'usage du langage trouvent leur meilleure explication par référence à la cognition humaine en général.

La **cognition** est l'ensemble des processus mentaux qui se rapportent à la fonction de connaissance et mettent en jeu la mémoire, le langage, le raisonnement, l'apprentissage, l'intelligence, la résolution de problèmes, la prise de décision, la perception ou l'attention.

La perspective cognitive en linguistique conduit à s'interroger sur l'ensemble des connaissances spécifiques que maîtrise l'esprit humain au travers des différents systèmes des langues, mais aussi à se demander comment ces connaissances sont organisées pour pouvoir être acquises et mises en oeuvre dans l'activité de langage. D'où toute une série de questions qui concernent, par-delà l'architecture structurale des connaissances linguistiques, leur architecture fonctionnelle. Par exemple, sous quelle forme ces connaissances sont-elles organisées dans l'esprit et le cerveau humain pour permettre l'apprentissage et le fonctionnement effectif du langage ? Quelle place accorder aux variations entre les langues face à l'universalité de la faculté de langage ? Comment sont les liens entre le langage et la pensée ?

La linguistique cognitive part de trois principes:

1. Le langage n'est pas une faculté cognitive autonome, mais dépend de la disposition cognitive générale des locuteurs.
2. La grammaire des langues particulières est un instrument de conceptualisation de la réalité dans l'esprit des locuteurs.
3. Les langues particulières et les compétences linguistiques des locuteurs sont le résultat de l'activité énonciative.

Du principe 1 on peut déduire que le fonctionnement du langage est soumis aux mêmes mécanismes de l'esprit que toutes les autres activités mentales. Cette idée implique les principes 2 et 3, car si le langage dépend de la disposition cognitive des

locuteurs, c'est d'une part parce qu'il est pour eux un instrument de conceptualisation, à savoir de représentation du monde (principe 2) et d'autre part parce que les langues particulières et leur connaissance sont l'émanation de l'activité linguistique des locuteurs (principe 3).

Du principe 2 résulte que la fonction symbolique du langage et des langues particulières est à la base de toutes les méthodes et théories développées en linguistique cognitive, car l'expression linguistique se rapporte à la représentation, à l'imagination du monde. Or, conformément au principe 3, la représentation (les *concepts cognitifs*) est le résultat d'un processus de *conceptualisation*. Elle est déterminée par la perception et par la communication. Par conséquent, la linguistique cognitive est en quelque sorte **une linguistique de la parole**.

3.2. Méthodes et théories de la linguistique cognitive

Les méthodes et théories cognitives sont centrées autour de la représentation mentale du monde, dont l'élément constitutif est le **concept cognitif**. D'une part celui-ci est le résultat d'un processus de conceptualisation dans l'esprit des locuteurs, d'autre part il est le corrélat de la catégorisation, à savoir de l'identification d'un phénomène externe. Nous allons traiter les principes d'association, la sémantique des scénarios, les tropes conceptuels, la sémantique du prototype et les modèles cognitifs idéalisés.

3.2.1. Les associations de contiguïté, de similarité et de contraste

L'association entre deux représentations mentales est une des notions fondamentales de la linguistique cognitive. Cette notion remonte aux philosophes de l'antiquité, notamment à Aristote, qui, dans l'opuscule *De la mémoire et de la réminiscence* explique le fonctionnement de la mémoire par deux mécanismes associatifs: « Lors que la réminiscence a lieu en nous, notre esprit recherche ce qui a suivi, soit à partir de tel instant ou de tel autre, soit à partir d'une chose semblable ou contraire, soit même d'un objet simplement voisin; et cet effort de l'esprit suffit pour produire la réminiscence» (Aristote).

On peut rapprocher la réminiscence « à partir de tel instant ou tel autre» à celle à partir «d'un objet voisin», car dans le premier cas on a affaire à un voisinage dans le temps et dans le second à un voisinage dans l'espace. Il s'agit dans les deux cas

d'une forme de l'association de *contiguïté* (cf. latin *contiguus* 'voisin', *contingere* 'toucher'). La réminiscence «à partir d'une chose semblable ou contraire» en revanche repose sur une association de similarité¹³ ou de *contraste*.

La conception des associations de similarité et de contiguïté est d'ailleurs aussi vieille que celle des tropes que l'on peut expliquer par ces association (ou vice-versa): ainsi, la métaphore exprime une similarité et la métonymie une contiguïté.

3.2.2. La sémantique des «scénarios» ou«cadres» («frames»)

La sémantique des «cadres» («Frame semantics») présentée par Minsky (1975) dans le domaine de l'intelligence artificielle et par Fillmore (1975 ; 1982) dans le domaine de la linguistique se dirige contre le modèle logique des traits sémantiques.

Minsky et Fillmore soutiennent que, face à une nouvelle situation, l'esprit a automatiquement recours à des «scénarios», c'est-à-dire à des stéréotypes de situations qu'il suffit de modifier pour une adaptation appropriée à la situation actuelle.

À des stéréotypes de situation se lie toute une série d'informations mémorisées, accessibles dès qu'on se retrouve dans une situation semblable. Dans un restaurant, p. ex., le personnel de service nous mène à une table, nous apporte la carte; ensuite nous faisons notre choix et attendons qu'on nous serve le repas; après le dessert et un éventuel café, nous demandons l'addition, payons et laissons un pourboire. Ce scénario répété maintes fois nous est tout à fait familier. Comment se comporter et à quoi prêter son attention ne demande que peu de réflexion, car le juste cours des événements nous est intuitivement présent.

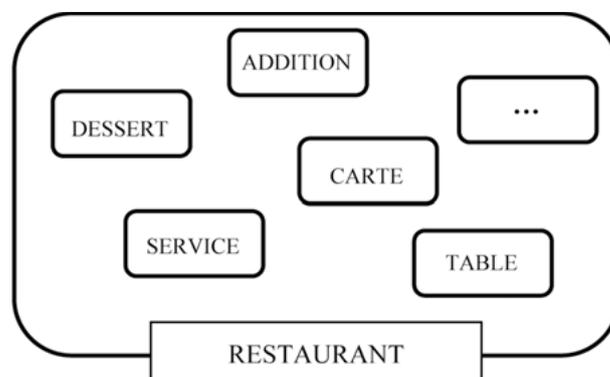


Figure 3.1. Le Scénario ou cadre RESTAURANT

¹ *Similarité* est le terme technique généralement préféré à *similitude* en psychologie et en linguistique cognitive, entre autres pour sa correspondance avec les termes anglais (*similarity*).

Au sein du scénario RESTAURANT on peut identifier les événements ou notions élémentaires tels que SERVICE, TABLE, CARTE, DESSERT, ADDITION etc. Ces éléments sont non seulement liés au type de situation qu'est le scénario RESTAURANT, mais également entre eux.

Étant donnée leur apparition simultanée ou successive, les relations cognitives entre les éléments sont des associations de **contiguïté**. Toutefois, ces associations sont conçues d'un point de vue holistique², car, à l'instar du gestaltisme³, c'est à travers l'identification du tout que l'esprit conceptualise les relations entre les parties.

3.2.3. Les tropes conceptuels et l'hypothèse de la cognition incarnée

Une variante à la fois anthropologique et linguistique de l'interprétation atomiste des mécanismes d'association se manifeste dans la notion de *tropes conceptuels*. Selon Lakoff/Johnson (1980), une bonne partie de nos moyens d'expression langagière provient de métaphores abstraites, qui ne servent pas seulement à désigner, mais également à concevoir des idées abstraites.

Dans cette approche les métaphores conceptuelles constituent une projection des expériences concrètes, notamment corporelles de l'être. Ces expériences, considérées comme primaires, servent à forger des concepts abstraits – c'est ce qu'on peut appeler la «cognition incarnée».

En ce qui concerne la provenance concrète de termes abstraits devenus opaques Ullmann fournit les exemples suivants :

- (1) lat. *spiritus* 'esprit' < 'soufle'
- (2) fr. *concevoir* < lat. *concipere* 'prendre, saisir'

Les cas de projection métaphorique du type SAISIR → CONCEVOIR, COMPRENDRE existent dans toutes les langues. Il n'y a aucun doute que la projection du concret sur l'abstrait est un phénomène universel. Mais Sperber, Ullmann et Lakoff/Johnson vont encore plus loin et constatent qu'il y a des domaines source et des domaines cible de projection reliés par des paradigmes métaphoriques. Les désignations dans le domaine de l'argumentation p. ex. proviennent en partie du

² Holistique – qui relève du holisme, qui s'intéresse à son objet dans sa globalité.

³ Gestaltisme – (philosophie) théorie de la forme.

vocabulaire de guerre (on *défend* ou *attaque* un argument, on *abandonne* une idée), le domaine de l'argent et des finances s'exprime par la terminologie du liquide (argent *liquide*, argent *sec*, marchés *desséchés*, être (à) *sec*, *verser* un acompte, *versement* régulier). Un domaine source peut avoir plusieurs domaines cible, comme p. ex. l'orientation verticale dans l'espace : HAUT vs. BAS → BON vs. MAUVAIS (qualité *haute*, *basse*, *supérieure*, *inférieure* etc., *haute* distinction, idées *hautes*, *basses*, *haute* action, *basses* intentions etc.) ; HAUT vs. BAS → POSITIONS SOCIALES (le *supérieur*, rang *inférieure*, position *élevée*, *haut* représentant, au *sommet* de la hiérarchie etc.).

Lakoff et Johnson sont dans les premiers à signaler que la conceptualisation de l'abstrait se fait également par la métonymie, trope généralement négligé quand il s'agit de l'abstraction conceptuelle. Cela ne les empêche cependant pas à favoriser systématiquement la métaphore, p. ex. quand ils rangent le paradigme ESPACE → TEMPS (*de 1 à 2 heures*, *longue* durée, journée *courte*, *petit* moment etc.) parmi les métaphores et non parmi les métonymies. Cette classification doit être contestée, car la projection de l'espace sur le temps découle de l'expérience corporelle fondamentale du mouvement physique, au sein duquel l'espace et le temps sont associés par un lien étroit de contiguïté (la DURÉE correspond au CHEMIN). Vu l'hypothèse de la cognition « incarnée » (« embodied ») poursuivie par Lakoff et généralement admise en linguistique cognitive, il faudrait donc plutôt parler dans ce cas de *métonymie conceptuelle* et d'élargir l'idée des métaphores conceptuelles par celle des *tropes conceptuelles*.

L'idée de la conceptualisation à base de tropes implique deux principes qu'il convient de souligner. Premièrement, la projection du concret à l'abstrait est un processus *synthétique*, donc *atomiste*, puisque c'est l'association qui y fait naître les concepts et non le contraire. Deuxièmement, le langage est un élément pertinent du développement cognitif et les tropes des instruments de conceptualisation.

3.2.4. De la sémantique du prototype au modèle cognitif idéalisé

La sémantique cognitive se fonde sur l'idée que les processus de catégorisation du monde par les concepts et les mots s'organisent autour de prototypes, définis comme les meilleurs exemplaires de leurs catégories.

Dans le domaine de la catégorisation, la linguistique cognitive s'est appropriée une théorie de la psychologie cognitive essentiellement développée par Eleanor Rosch dans les années 1970 et appelée la *théorie* ou *sémantique du prototype*. Il s'agit d'une théorie cognitive de la catégorisation, c'est-à-dire de l'identification d'un événement (occurrence référentielle ou état de chose), perçu comme appartenant à un certain concept, voire à une certaine «catégorie».

La notion de **prototype** est liée au problème général de la **catégorisation**, qui peut se formuler comme suit: sur quels principes catégorisons-nous les objets du monde ? Ce problème peut être reformulé pour le domaine de la sémantique lexicale par la question suivante: quelles sont les conditions d'appartenance d'une unité lexicale à une catégorie ?

La réponse à cette question est traditionnellement donnée en recourant au *modèle des conditions nécessaires et suffisantes*. Pour qu'un terme appartienne à une catégorie, il faut et il suffit qu'il possède toutes les propriétés définissant cette catégorie. Ces propriétés sont ainsi des conditions nécessaires et suffisantes, d'où le terme général de modèle des conditions nécessaires et suffisantes.

- La sémantique du prototype s'oppose, du point de vue de sa méthode, au modèle classique des conditions nécessaires et suffisantes.

Par ex.

Traits associés à la catégorie oiseau

1. Est capable de voler
2. A des plumes
3. A la forme S
4. A des ailes
5. Est non domestiqué
6. Est ovipare
7. A un bec

Soient maintenant les exemplaires suivants de la catégorie des oiseaux : moineau, l'autruche, poule. On observe que tous ne possèdent pas ces traits, et qu'ils ne sont donc pas tous des conditions nécessaires.

On choisit alors un exemplaire qui soit un meilleur représentant de la catégorie pour ensuite comparer tous les exemplaire à ce prototype

Oiseau : prototype : moineau

1. A des plumes

2. Pond des oeufs
3. Peut voler
4. Pépie
5. Se trouve dans les arbres
6. Est petit
7. Est gris-brun

Aujourd'hui, la linguistique cognitive est devenue partie constituante de la plupart des domaines de la linguistique comme la grammaire fonctionnelle, la typologie, la sémantique lexicale et grammaticale, la pragmatique, la syntaxe et la morphologie. Partant de principes théoriques provenant de la psychologie et de la philosophie, ce courant scientifique a su apporter à la linguistique des inspirations innovatrices.

Questions à répondre

1. Formulez la définition de la linguistique cognitive.
2. Que signifie la *cognition* ?
3. Quels sont les trois principes de la linguistique cognitive ?
4. En quoi consiste le principe des associations de contiguïté, de similarité et de contraste ?
5. Expliquez la notion de sémantique des «scénarios» ou«cadres».
6. Expliquez la notion de tropes conceptuels.
7. Expliquez la notion de prototype. Citez-en un exemple.

СПИСОК РЕКОМЕНДОВАНОЇ ЛІТЕРАТУРИ

Основна

1. Paveau M.-A., Sarfati G.-É. Les grandes théories de la linguistique. De la grammaire comparée à la pragmatique. 2^e éd. Paris: Armand Colin, 2019. 256 p.
2. Polzin-Haumann Cl., Schweickard W. Manuel de linguistique française. Berlin/Boston: De Gruyter, 2015. 741 p.

Додаткова

1. Голубовська І. О., Корольов І. Р. Актуальні проблеми сучасної лінгвістики : курс лекцій. Київ : Видавничо-поліграфічний центр «Київський університет», 2011. 223 с. URL: <http://www.pinax.com.ua/wp-content/uploads/2015/04/ActualProblLinguist.pdf>
2. Косович О. В. Термінологія французької лінгвістики та лінгвістична синергетика. *Актуальні питання когнітивної лінгвістики*. Київ : Логос, 2019. Вип. 36. С. 129-143.
3. Armangaud F. La Pragmatique. Paris: Presses Universitaires de France, 2007. 128 p.
4. Moeschler J., Auchlin A. Introduction à la linguistique contemporaine. 3^e éd. Paris: Armand Colin, 2016. 224 p.
5. Sarfati G.-E. Éléments d'analyse du discours. 3^e éd. Paris : Arman Colin, 2019. 176 p.

Навчальне видання

**СУЧАСНІ НАПРЯМИ
ФРАНЦУЗЬКОЇ ЛІНГВІСТИКИ**

МЕТОДИЧНІ РЕКОМЕНДАЦІЇ

до самостійної роботи і практичних занять
з навчальної дисципліни
«Актуальні проблеми романістики»
для здобувачів другого (магістерського) рівня вищої освіти
спеціальності 035 Філологія
спеціалізації 035.055 Романські мови та літератури
(переклад включно), перша – французька

Укладач:

Марінашвілі Мальвіна Джангізівна

Французькою мовою

В авторській редакції

Підп. до друку 07.07.2023. Формат 60x84/16.

Ум.-друк. арк. 1,0. Тираж 20. Зам № 721

Видавець Букаєв Вадим Вікторович

вул. Пантелеймонівська, 34, м. Одеса, 65012

Свідоцтво суб'єкта видавничої справи ДК № 2783 від 02.03.2007 р.

Тел.: +380949464393, 0487431393 e-mail: 7431393@gmail.com